

VERTIKAL MINÉRAL

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

LA HAUTE TECHNOLOGIE DES REVÊTEMENTS DE FAÇADES À BASE DE MINÉRAUX ET DE RÉSINE POLYSILOXANE

Revêtement de façades à base de résine polysiloxane et de charges minérales apportant matité, imperméabilité aux eaux de ruissellement et remarquable perméabilité à la vapeur d'eau.

FINITION : **ASPECT MAT PROFOND**, épouse les supports plats ou à reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26/006B/2 - EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS) : AX15-09998.012

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 10c

AFNOR NF P 84-403 - Classe D2

CONFORME À LA NORME NF T 30-808

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₃S₁V₂W₁A₀C₀



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Résine à base de polysiloxane
- Densité : 1,53 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 63 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.
- Sa matité et ses charges minérales permettent son application dans les architectures les plus anciennes à rénover, comme dans les plus contemporaines.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 5 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL MINÉRAL est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



VERTIKAL®
REVÊTEMENTS DE FAÇADES

© CB Evolution - VERTIKAL® 2003 - v.07.2023

→ PROPRIÉTÉS

- Aspect extra mat profond grâce à sa formulation à base de charges minérales.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps grâce à ses pigments minéraux.
- Excellente capacité d'autolavabilité, évite l'encrassement et les salissures.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Applicable sur tous supports bruts ou peints (voir mise en œuvre).

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes.
- Fonds bruts encrassés : dans le cas de l'application du **VERTIKAL MINÉRAL** en primaire, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**, voir "supports contaminés".

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Brosse et rouleau à poils demi-longs : diluer de 0 à 5%.
- Airless : diluer de 8 à 10 %.

RENDEMENT DE SURFACE ET CONSOMMATION

- Rendement de surface :

Sur fonds bruts :

- 1 couche en impression de **VERTIKAL MINÉRAL** diluée à 10 % d'eau, de 6 à 7 m²/L.
- 1 à 2 couches de finition de **VERTIKAL MINÉRAL** de 6 à 7 m²/L (selon primaire utilisé).

Sur fonds peints : en excellent état non absorbants - légèrement farinants - anciennes peintures silicatées :

- 1 couche d'impression de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT** diluée de 5 à 10 % de white spirit, de 5 à 8 m²/L selon le support.
- Consommation : 240 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 20 minutes.
- Sec : 3 heures ou plus élevé selon quantité des colorants (pour mise à la teinte).
- Recouvrable : 6 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

